

**1ère randonnée en
Touraine Angevine
Du 7 au 9 juin 2025
au château de Gizeux
Indre et Loire**



**Date limite d'inscription fixée au 15 mai 2025 (cachet de la poste ou mail faisant foi) Inscriptions limitées à 70 participants dossier à adresser :
l'Association Gizeux Passion Equestre – Château de Gizeux 37340 Gizeux**



Informations et renseignements :
Philippe RIVAULT 06-69-79-15-08
gizeux.passion.equestre@gmail.com

1ère randonnée de la Touraine Angevine

7- 8 -9 juin 2025

Gizeux



Qui vous accueille ?

Le château de Gizeux, une histoire La famille du Bellay, habita le château de Gizeux pendant près de 350 ans.

C'est à elle que l'on doit notamment le corps de logis partie centrale du château en forme de U, constructions typiques de la Renaissance en Val de Loire.

Anne de Frézeau de La Frézolière, Comtesse de La Roche Millay, fit l'acquisition en 1661. Elle s'entoura de peintres, musiciens, hommes de Lettres, pour entretenir une vie culturelle dans sa demeure. Gizeux devint ainsi un haut lieu artistique et intellectuel.

En 1723, à la mort du fils d'Anne de Frézeau, René Grandhomme, acheta Gizeux après avoir fait fortune. Son fils, Simon-René Grandhomme de Gizeux, agrandit la demeure avec la construction des grands communs en 1741. Avec des grandes écuries pouvant recevoir jusqu'à 17 chevaux, A l'initiative de cette famille le corps de Logis subit d'importantes transformations, Une place plus importante est donnée au confort de vie. Simon-René n'eut qu'une fille, qui sans postérité, offrit le château de Gizeux en cadeau de mariage à sa filleule Julie-Perrine Constantin de La Lorie quand elle épousa, en 1786, Louis-Gabriel de Contades. Leur petit fils Arthur Louis épousa Marie Feuillant. C'est elle qui fit décorer la chapelle du château et restaurer la cheminée de la Galerie François Ier. Les importants travaux qu'elle effectua dans la demeure sauvèrent le Château et assurèrent sa postérité.

Leur fils Erasme, général de cavalerie, deviendra par deux fois « Grand Dieu » du Cadre Noir de Saumur. Fait remarquable car personne d'autre ne dirigera plus d'une fois cette prestigieuse école d'équitation ! Il reprit du service pendant la Première Guerre mondiale. Officier de carrière célibataire, son neveu du même nom hérita du château à sa mort en 1926. En 1940, le marquis est trop vieux pour être mobilisé sur le front, mais veut être utile. Sous le château, il y a caves et souterrains. C'est là que François Gaston, jeune résistant, a pu se cacher plusieurs mois avec la complicité du Marquis et de sa cuisinière. Quand soixante ans plus tard, il est revenu raconter son histoire à Renée et Géraud de Laffon (fille et petit-fils du Marquis), ceux-ci n'en savaient rien : le secret avait été bien gardé.

Une nouvelle génération prend le relais ! Géraud et Stéphanie de Laffon s'y consacrent sans relâche. Ils fourmillent d'idées pour faire du château de Gizeux un lieu vivant tourné vers l'avenir. C'est dans cet état d'esprit qu'ils vous accueillent avec plaisir et convivialité dans leur propriété.

Ils vous proposent de découvrir son histoire, ses secrets lors d'une visite guidée historique !

Merci à eux pour leur hospitalité.



1ère randonnée de la Touraine Angevine

7- 8 -9 juin 2025

Gizeux



Programme

Vendredi 6 juin 2025

Arrivée des participants possible dès le vendredi à partir de : 15h, Attention le site ne sera pas ouvert avant.
Visite du château en soirée.



Samedi 7 juin 2025 - parcours de 30 kms

- 7 h 30 petit déjeuner
 - 8 h 30 et 10 h 30 départ pour la randonnée
 - Pique-nique sur le parcours
 - 17 h 30 possibilité de visite du château (Tarif réduit 8€)
 - 19 h 00 Verres de l'amitiés
 - 19 h 30 dîner
 - de 21 h 30 à 22h 30
- rdv dans la cave du château, dégustation et vente de vins

Dimanche 8 juin 2025 - parcours de 28 kms

- 7 h 30 petit déjeuner
- 9 h 30 à 10 h 30 départ de la randonnée
- Pique-nique sur le parcours à votre choix
- 20 h 00 Diner.



Lundi 9 juin 2025

- 8 h 00 à 9 h 30 petit déjeuner
- 9 h 00 remise des repas réservés
- Possibilité d'un parcours non balisé, carte à disposition
- Départ des derniers participants à 17 h 30

Pendant tout le week-end, nous fournirons le foin en petites bottes au prix de 1,50 € la botte que vous devez réserver et payer lors de votre inscription (ceci afin que nous puissions organiser l'approvisionnement suffisant).

L'eau sera mise à disposition dans des cuves, n'oubliez pas de vous munir de vos seaux.

Toilettes sèches sur place, pas de douches, prévoyez votre nécessaire de toilette, un petit coin sera à votre disposition.

INTERDICTION de faire du feu sur le site des paddocks.

Merci d'apporter vos couverts pour les repas.

Le Château fermera ses portes le lundi 9 juin 2025 dès 18 h 00

1ère randonnée de la Touraine Angevine

7- 8 -9 juin 2025

Gizeux



Règlement de la Randonnée équestre Touraine-Angevaine

Le but de ce rassemblement est de se faire plaisir, de randonner, de se retrouver entre amis, de faire des rencontres mais aussi de promouvoir l'équitation d'extérieure avec respect des uns et des autres et également de notre environnement.

- ~ Tout cavalier ou meneur participant se doit de maîtriser le cheval aux trois allures. Avoir des chevaux en bon état, entraînés, bien harnachés, pucés et vaccinés. Les documents d'accompagnement des équidés seront exigés sur place. Nous sommes tenus de tenir un registre et de le présenter à la demande de la DDPP (ex DSV).
- ~ Tout cavalier ou meneur doit être titulaire d'une RC assurant la pratique de l'équitation pour lui-même et d'une RC propriétaire d'équidés. Celles-ci peuvent être demandées avant le départ de la randonnée.
- ~ L'équitation d'extérieure n'est pas sans risque, il est vivement conseillé d'être assuré personnellement en risque corporel couramment appelé « individuelle accident ».
- ~ Le port du casque pour la pratique de la randonnée équestre est conseillé, ainsi que le gilet de sécurité et le casque est obligatoire pour les mineurs. Il est aussi fortement conseillé pour les vététistes, pour randonner en toute sécurité parmi les chevaux et autres.
- ~ Vous êtes donc amené à rencontrer sur les chemins que vous emprunterez des agriculteurs, cyclistes, pédestres, vététistes, chasseurs, véhicules motorisés ou autres randonneurs à cheval etc... Vous devrez partager le même espace dans la sécurité et avec courtoisie.
- ~ Vous devez donc aborder ces utilisateurs au pas, leur demander l'autorisation de les doubler sans oublier de les saluer. Lorsque vous dépasserez un cavalier ou un groupe de cavaliers, vous demanderez également si cela ne gêne pas que vous partiez ensuite au petit trot dans le but de ne pas créer d'accidents. La randonnée n'est pas une compétition ni une occasion d'entraînement à une pratique sportive de compétition.
- ~ Vous respecterez votre environnement lors de votre passage ou à l'occasion d'une halte, vous ne laisserez pas de détritrus (papiers, sacs plastiques, boîtes de conserves etc ...) Les fumeurs, vous ne jetterez pas vos mégots même éteints dans la nature.
- ~ Lorsque vous arriverez à hauteur de parcs à animaux, vous repasserez au pas.
- ~ Si vous possédez un cheval qui botte, vous mettrez un beau ruban rouge à sa queue, pour les étalons un ruban blanc. Il y a bien d'autres codes pour chaque souci.
- ~ Lors des pauses, veuillez à ne pas intercaler votre cheval dans un groupe de chevaux déjà mis à l'attache. Et laisser suffisamment d'espace entre les chevaux qui ne se connaissent pas.
- ~ Les meneurs devront attelés leurs chevaux au moment de leur départ. Lors d'une pause ils devront laisser une personne à la tête de leurs chevaux attelés, ou aux guides. Si ces consignes ne sont pas respectées, ils doivent être dételés. Les meneurs devront avoir obligatoirement avec eux un groom.
- ~ Pour des raisons de sécurité et d'organisation, les participants doivent suivre le circuit proposé. En dehors de ce circuit l'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de détérioration de matériel ou de terrain.
- ~ Respectez et laissez en lieu et place le balisage effectué.
- ~ Les enfants mineurs doivent être sous la responsabilité d'un adulte présent et présenter une autorisation écrite de leurs parents si ces derniers ne les accompagnent pas.
- ~ N'oubliez pas que vous êtes responsable des dommages que vous pourriez causer à des tiers ou à leurs biens du fait d'un comportement irrespectueux ou irrationnel.
- ~ Les chiens devront être tenus en laisse sur le site. Si après un rappel au règlement celui-ci n'est pas respecté, les organisateurs se réservent le droit d'exclure le participant propriétaire de l'animal sans remboursement.
- ~ Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout pratiquant sans remboursement qui nuirait à autrui, à l'organisation, à la sécurité des autres participants et tout participant se présentant avec un ou des chevaux blessés ou en mauvais état ou refusant de présenter les carnets d'identification de leurs équidés.

Nous vous remercions de respecter ce règlement, d'être compréhensif face aux obligations que nous devons nous-mêmes organisateurs respecter et aussi dans le respect des accueillants et nous vous souhaitons de belles randonnées et des bons moments de plaisir parmi nous sur les chemins de Touraine-Angevaine

1ère randonnée de la Touraine Angevine

7- 8 -9 juin 2025

Gizeux



Fiche n° 1* - Engagement cavaliers, meneurs et accompagnateurs aux 14è chevauchées 2024

1 exemplaire par participant

Nom Prénom

Adresse

N° de téléphone Email

Portable joignable pendant le rassemblement

Souhaite être regroupé(e) aux paddocks avec :

ATTENTION : Toute inscription non réglée avant le 15 mai 2025 sera caduque. ANNULATION DE VOTRE RESERVATION : • Remboursement intégral sans motif jusqu'au 15 avril 2025 • Remboursement à hauteur de 50 % entre le 16 avril et le 14 mai 2025 • Remboursement intégral pour la personne inscrite sur présentation d'un certificat médical d'inaptitude à la pratique de l'équitation. • Remboursement intégral pour la personne inscrite sur présentation d'un certificat vétérinaire de moins de 8 jours pour inaptitude au travail pour son cheval stipulant le nom du cheval, son numéro de Sire ou le numéro de sa puce.

Arrivée le vendredi 6 juin 2025 au soir

Départ le dimanche 8 juin 2025 au soir

Arrivée le samedi 7 juin 2025 au matin

Départ le lundi 9 juin 2025

G.P.E vous informe que la randonnée équestre reste une activité à risque.

La participation à la Randonnée équestre de la Touraine-Angevaine 2025 exige que vous soyez assuré individuellement pour les risques encourus (RC pratiquant). Une RCPE (responsabilité civile propriétaire d'équidés) ainsi que les protections, casque et gilet sont fortement conseillés pour les adultes et obligatoire pour les mineurs. Les mineurs non accompagnés par leurs parents devront présenter une autorisation écrite de ceux-ci.

Vous devrez fournir à l'inscription les photocopies des carnets d'identification et vos équidés. Les équidés devront être en bon état général et répondre à toutes les exigences sanitaires (vaccinations). Tout manquement à la présentation du carnet donnera lieu à l'exclusion de l'équidé. Par mesure de précautions sanitaires les équidés ne devront pas boire directement dans les bacs à eau stagnante. N'oubliez pas de vous munir de vos seaux.

Dans le respect de la législation, nous vous demandons de cocher et signer les points suivants ;

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et avoir lu les recommandations de sécurité.

J'atteste avoir souscrit à une responsabilité civile obligatoire et à une responsabilité civile propriétaire d'équidés pour les chevaux présents sur le site.

J'atteste que les vaccinations du ou des chevaux engagés sont à jour à la date du rassemblement.

J'autorise les organisateurs à publier une ou plusieurs photos sur lesquelles on pourrait m'identifier.

date : Signature.....

1ère randonnée de la Touraine Angevine

7- 8 -9 juin 2025

Gizeux



Fiche n°2 de renseignements - individuel et groupe

Individuel : Nom.....

Prénom.....

Responsable du groupe : Nom Prénom

Nom du groupe :

NOMS, PRENOMS	NUMEROS CARTES EQUILIBERTE NOMS ET LICENCES AUTRES NOM ET N°ASSURANCES AUTRES	Groom	Cavaliers	Meneurs	Accompagnateurs	TELEPHONE Joignable pendant le rassemblement

Vos chevaux

NOM DU CHEVAL	N° DE SIRE OU TRANSPONDEUR (PUCE)	DATES DE VACCINATIONS	N° RCPE EQUILIBERTE NOM ET N° AUTRES ASSURANCES
MAJERICO	60054339 T	21/02/25	EQUILIBERTER 0000008233

Vos véhicules (ceci nous aidera à prévoir les emplacements qu'il vous faut)

Voiture <input type="checkbox"/> Nombre <input type="checkbox"/>	4x4 + van <input type="checkbox"/> Nombre <input type="checkbox"/>	Fourgon + van <input type="checkbox"/> Nombre <input type="checkbox"/>
Voiture + van <input type="checkbox"/> Nombre <input type="text" value="1"/>	Poids lourd <input type="checkbox"/> Nombre <input type="checkbox"/>	Fourgon seul <input type="checkbox"/> Nombre <input type="checkbox"/>
Tente <input type="checkbox"/> Nombre <input type="checkbox"/>		

1ère randonnée de la Touraine Angevine 7- 8 -9 juin 2025 Gizeux



Pour un règlement par virement, voici le RIB de l'association :

GIZEUX PASSION EQUESTRE
37340
CHATEAU DE GIZEUX
37340 GIZEUX

DOMICILIATION

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
19406	37004	67207661292	57

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1940 6370 0467 2076 6129 257

BIC (Bank Identification Code) **AGRIFRPP894**

Ne remettez ce document contenant vos données personnelles qu'à des personnes de confiance afin de prévenir tout risque de fraude.

POUR INFORMATIONS

- Un vétérinaire d'astreinte est prévu pendant ses trois jours : 02 43 94 91 31
- Un maréchal ferrant d'astreinte également : Lalle Maréchalerie E.I : 06 76 29 38 86



- Possibilité de louer un cheval, (capacité de 6 chevaux) auprès LR Equi Service, Léanne RATIER : 06 72 29 25 78

CONDITIONS

Location du cheval sur 2 jours : 230 €

Location garantie dès le premier cheval.

Tarif comprenant la location du cheval, son matériel et le transport pour le samedi et dimanche. Cheval amené dès le vendredi soir.

Possibilité de prolonger la location pour le lundi au tarif de 50 €/ cheval

1ère randonnée de la Touraine Angevine 7- 8 -9 juin 2025 Gizeux



Plan d'accès au rassemblement

